

Mort annoncée de la radio en analogique pour 2030

LA TÉLÉ DU FUTUR (8/8) La radio numérique terrestre sur les rails

► En 2018, la Belgique devrait proposer la radio en numérique via le DAB+.

► Cela devrait permettre la création de 12 chaînes francophones.

DAB+ pour Digital Audio Broadcasting ou diffusion audio numérique en français (ou radio numérique terrestre). Trois lettres qui représentent l'avenir ainsi qu'une multitude de possibilités pour les groupes et chaînes de radio. Et ce futur, il se rapproche à grands pas même si le chemin est parfois semé d'embûches. Pour la fin 2017, le CSA devrait lancer un appel d'offres afin de mettre sur pied un nouveau plan fréquence pour la FM, mais surtout pour le DAB+. Passer par le numérique devrait permettre la création d'une douzaine de chaînes supplémentaires.

La radio est aujourd'hui le dernier média à être diffusé en analogique, le dernier endroit où la musique s'écoute en analogique. Pour tous les experts, il était donc logique d'entrer dans l'ère du numérique. La Belgique est un peu en retard par rapport aux pays scandinaves. La Norvège s'est lancée dans l'aventure depuis bien longtemps et au 1^{er} janvier 2017, elle supprimera totalement la diffusion via les ondes FM. En France, par contre, on préfère attendre avant d'investir dans le DAB+.

Avantage pour l'auditeur

Concrètement, la mise en place du DAB+ permettra la multiplication des chaînes.

L'écoute restera gratuite et anonyme pour l'auditeur. Il faudra simplement qu'il s'équipe d'un transistor compatible (lire ci-contre). Pour son confort d'audition, les groupes de radios privées et publiques ont proposé au gouvernement d'utiliser une norme de 96 kps. Cela permettra d'avoir un son meilleur que celui de la FM et de laisser une partie de la bande passante pour mettre des infos supplémentaires. Car c'est aussi l'avantage du numérique. L'auditeur pourra avoir accès à l'infotrafic, la météo, savoir quel est l'animateur du programme qu'il écoute, avoir des images... « Dans un premier temps, cela ne sera qu'une succession d'images », explique Nicolas Bresou, responsable gestionnaire des projets de diffusion en radio numérique pour la RTBF. *Dans l'avenir, on pourrait tout imaginer, mais si nous souhaitons maintenir une qualité d'écoute, les informations annexes ne peuvent pas utiliser trop de bande passante.* »

L'autre grand avantage est la multiplication des chaînes. RTL, RTBF et NRJ/Nostalgie attendent toujours l'accord définitif du gouvernement de la Communauté française, mais les groupes se sont mis d'accord sur une répartition. La RTBF aurait 9 chaînes, RTL et Nostalgie en auraient 4 chacune. Jean-Claude Marcourt (PS), ministre des médias, doit encore faire passer le décret SMA (service média audiovisuel), qui répartit la concentration maximale des parts de marché. Aujourd'hui, un groupe privé ne peut pas concentrer plus de 20 % des auditeurs. Les socialistes demandent que l'on passe à 35 %, mais le CDH demande 30 %. Certains voudraient couper la poire en deux pour atteindre les 33 %. Cela devrait

être annoncé à la rentrée.

Une fois cela fait, le CSA lancera un appel d'offres pour attribuer les fréquences. Ainsi, Mint, du groupe RTL, reviendrait via le DAB+, tout comme Chérie FM pour le groupe NRJ/Nostalgie.

A la RTBF, Vivacité disposerait de deux bandes pour ses décrochages régionaux. Reste à créer trois nouvelles chaînes. Le seul projet concret actuellement est celui de « MediaZ », une radio pour les 15-24 ans, un public branché hip-hop et culture urbaine qui échappe totalement au service public.

Investissement sur le long terme

Pour émettre en DAB+, il faut construire un réseau. Le budget a été estimé à 7 millions d'euros. La Région wallonne mettra 5 millions sur la table et la société Feri (propriété à 2/3 de la Région et à 1/3 de la RTBF) ajoutera les 2 millions manquants.

Par contre, les groupes de radio financeront les campagnes de communication pour inciter les auditeurs à passer en DAB+ ainsi que la diffusion simultanée en FM et en DAB+ pendant dix ans, soit 150.000 euros annuels par radio. « A cela vous devez encore ajouter la création des nouveaux programmes, complète Eric Adélbrecht, directeur général des radios de RTL. *Comptez un peu plus d'un million d'euros. Le projet DAB+ n'est pas rentable avant une dizaine d'années, mais nous devons nous lancer dans cette aventure. On ne monétisera pas l'audience directement. De plus, le gâteau publicitaire ne va pas croître en même temps que le nombre de chaînes. L'équilibre risque d'être complexe à trouver*

et nous ne pouvons pas jouer aux apprentis sorciers. »

Les petites radios pourront aussi passer en DAB+ moyennant des investissements inférieurs selon le CSA, qui souhaite garantir la diversité des médias. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel recommande en tout cas la mise en place d'une *task force* regroupant public, privé et politiques pour une transition des plus harmonieuses. L'idéal serait que le DAB+ soit lancé en Communauté française en même temps qu'en Flandre, soit début 2018. ■

VANESSA LHULLIER

TECHNIQUE

Des transistors compatibles

Pour recevoir les radios numériques, les Belges vont devoir s'équiper. D'ici une dizaine d'années, la FM ne devrait plus être utilisée. Cette phase de transition doit permettre à la population de changer leur radio traditionnelle pour des récepteurs compatibles avec le DAB+.

Ces nouveaux transistors permettront de réceptionner la FM et le DAB+. Les groupes de radio sont actuellement en discussion avec les fabricants, mais surtout avec les constructeurs automobiles car la radio reste principalement le média que l'on écoute dans sa voiture. Certains constructeurs ont déjà emboîté le pas vu que les pays scandinaves ont enclenché la vitesse supérieure. Ils proposent une radio DAB+ en option. Renault, lui, la met de base dans ses nouvelles Mégane.

V.LH.